

Les 20 propositions du rapport de MM. Pauget et Constans sur l'avenir des moyens de paiement en France

Le rapport sur « L'avenir des moyens de paiement en France » commandé en mars 2011 par le ministère de l'économie vient d'être publié. Ce rapport émet vingt propositions articulées autour de six axes afin de faire face aux évolutions des moyens de paiement (cartes, espèces, chèques et prélèvements) :

- faciliter les paiements sécurisés en ligne ;
- développer des moyens de paiement en face à face modernes, notamment par carte ;
- accélérer et accompagner la réduction du rôle des chèques ;
- encourager les modèles économiques performants, ouverts et concurrentiels ;
- mobiliser la sphère publique ;
- définir et réaliser une ambition nationale.

Le rapport est disponible sur : http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport_avenir_moyens_paiement.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

BCE

Mario Draghi, président de la BCE, a souligné le 25 avril 2012 devant la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen la nécessité d'un pacte de croissance.

Actualité européenne

1 – Système bancaire parallèle (« Shadow banking »)

Michel Barnier, commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services a tenu une conférence de presse le 27 avril 2012 afin de faire un premier point sur ce dossier.

Rappelons qu'après l'adoption d'un Livre vert, la Commission européenne a lancé le 19 mars 2012 une consultation publique auprès des parties intéressées pour définir de manière plus précise ce système d'intermédiation de crédit qui agit parallèlement au système bancaire classique, évaluer la réglementation existante et déterminer les mesures qui pourraient être adoptées. Cette démarche s'inscrit à la fois dans le cadre des travaux menés par le Conseil de stabilité financière, groupe informel créé par le G20 chargé d'élaborer des recommandations relatives à la surveillance et à la réglementation de ces activités et des réformes entreprises par l'Union européenne dans le secteur financier et le secteur bancaire.

Le livre vert est consultable sur : http://ec.europa.eu/internal_market/bank/docs/shadow/green-paper_fr.pdf

2 – Lutte contre le blanchiment d'argent

Faisant suite à l'adoption par le GAFI (Groupe d'action financière) de nouvelles normes internationales révisées, la Commission européenne a adopté le 11 avril 2012 un rapport au Parlement européen et au Conseil sur l'application de la troisième directive anti-blanchiment. La Commission présentera à l'automne une quatrième directive anti-blanchiment.

Le rapport provisoire est consultable sur : http://ec.europa.eu/internal_market/company/financial-crime/index_fr.htm

3 – Commission spéciale sur le crime organisé, la corruption et le blanchiment

Lors de sa première réunion, la commission parlementaire spéciale chargée d'enquêter sur la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment dans l'Union européenne a élu sa présidente, les 4 vice-présidents et son rapporteur. Cette commission dispose d'un mandat d'un an renouvelable une fois pour évaluer l'impact du crime organisé sur l'économie et sur la société de l'UE et faire des recommandations pour lutter contre ces menaces.

FATF-GAFI

En marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale, les ministres des pays membres du GAFI ont renouvelé le mandat du Groupe pour huit ans (2012-2020) afin de continuer à protéger l'intégrité du système financier international.

Commissions interbancaires sur prélèvements

Dans le cadre d'une procédure menée par l'Autorité de la concurrence, les banques parties prenantes à la procédure et la Fédération bancaire française se sont engagées à réduire de moitié au 1^{er} octobre 2012, puis de supprimer le 1^{er} février 2014, les principales commissions interbancaires appliquées aux prélèvements, TIP et autres moyens de paiements scripturaux.

AMF

L'Autorité des marchés financiers a lancé début avril 2012 un Observatoire de l'épargne destiné notamment à constituer une base de données sur les comportements et préoccupations des investisseurs, sur les pratiques de commercialisation des produits financiers, assurer une veille sur les évolutions et tendances de ce marché et publié à cette occasion le premier numéro de sa lettre trimestrielle d'information. Cette lettre est disponible sur www.amf-france.org

Régions ultrapériphériques (RUP)

Le Parlement européen a adopté le 18 avril 2012 une résolution sur le rôle de la politique de cohésion dans le développement des RUP de l'Union européenne dans le contexte de la stratégie Europe 2020.

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

Un climat des affaires conforté

L'indicateur du climat des affaires (ICA) poursuit sa progression au 1er trimestre. Il est supérieur à sa moyenne de longue période où il évolue depuis début 2011 et retrouve même son niveau du 1er trimestre 2008.

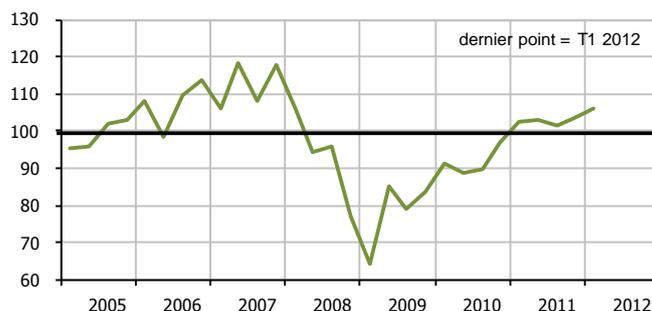
Cette hausse s'explique par la bonne appréciation portée sur le trimestre passé. L'activité, l'évolution des effectifs et les délais de paiement de ce début d'année ont en particulier été meilleurs qu'escompté.

En revanche, les anticipations des chefs d'entreprises pour le trimestre à venir, dans l'ensemble pessimistes, ont pesé sur l'indicateur.

Dans ce contexte, les prévisions d'investissement à un an des chefs d'entreprise restent en retrait, ce qui traduit la persistance de leurs inquiétudes sur la conjoncture des mois à venir.

Cette note est librement téléchargeable, comme toutes les publications de l'IEDOM, sur le site : <http://www.iedom.fr>

Indicateur du climat des affaires à la Guadeloupe (100=moyenne de longue période)



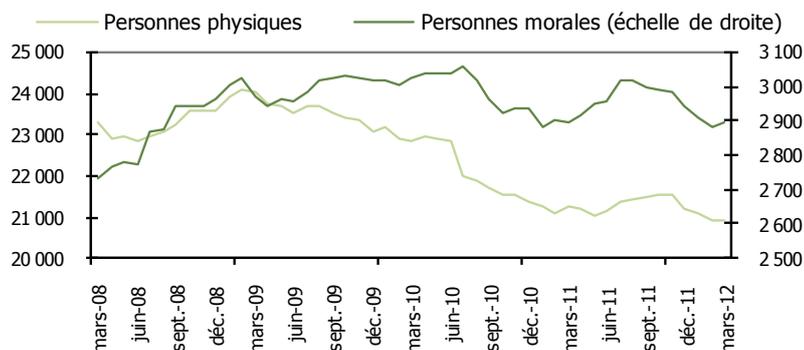
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

Légère amélioration de la vulnérabilité des agents économiques

A fin mars 2012, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire (20 940) recule de 1,6 % sur un an, mais stagne sur un mois. Le nombre de retraits de cartes bancaires cumulés depuis le début de l'année enregistre une diminution de 1,1 % sur un an. De même, le nombre de personnes morales en interdit bancaire (2 892) recule de 0,2 % par rapport à mars 2011 (+0,4 % sur un mois).

Au 30 avril 2012, les incidents de paiement sur effets de commerce, cumulés depuis le début de l'année, affichent une baisse en valeur (-41,3 %) mais une hausse en volume (+3,7 %). 37 dossiers ont été déposés à la commission de surendettement au mois de avril. Depuis janvier 2012, 105 dossiers ont été reçus, soit 38 dossiers de moins (-26,6 %) qu'en 2011 à la même période.

Evolution du nombre de personnes physiques et morales en interdit bancaire



Source : IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

L'insertion professionnelle des jeunes ultramarins

L'INED a publié fin avril une étude sur l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins en métropole et dans les DOM. Les chiffres révèlent l'importance de la migration pour les natifs des DOM. La proportion des natifs n'ayant jamais quitté leur département de naissance apparaît faible (entre 9 et 10 % aux Antilles). A contrario, la proportion de ceux qui ont vécu au moins 6 mois consécutifs ou vivent encore hors de leur département est forte (56 % et 53 % en Guadeloupe et en Martinique).

La part des jeunes émigrants vers la métropole dépend de plusieurs facteurs. Il apparaît que l'âge, le sexe, le niveau de diplôme et le statut d'activité des individus sont déterminants. Dans la population en âge de travailler (15-64 ans), la part des natifs des DOM résidant en métropole est élevée aux Antilles (près d'un tiers en Guadeloupe et Martinique). Cette part est encore plus importante si l'on se réfère uniquement aux jeunes âgés de 18 à 34 ans (36 % et 33 % en Guadeloupe et Martinique). L'examen par sexe montre parallèlement que les hommes de 25 à 34 ans sont plus enclins à s'installer en métropole que les femmes du même âge. L'emploi et les études constituent par ailleurs des motifs importants de migration. La moitié des jeunes adultes des DOM se disent prêts à partir si un emploi leur était proposé ailleurs. Ils sont 67 % à l'envisager en Martinique, 58 % en Guadeloupe, 56 % en Guyane, 41 % à la Réunion.

Cette étude est disponible sur le site de l'INED : <http://www.ined.fr>

PIB par habitant en Guadeloupe : 65,6 % de la moyenne de l'UE 27

Selon Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, le PIB par habitant de la Guadeloupe représentait 65,6 % du PIB moyen des régions des 27 pays de l'Union européenne, en 2009. La Guadeloupe fait partie des 65 régions disposant d'un PIB par habitant inférieur à 75 % de la moyenne. A ce titre, elle est éligible aux aides européennes dans le cadre de la politique européenne de cohésion 2014-2020. Ces chiffres sont disponibles sur le site d'Eurostat.

Implantation de la SIAGI au sein de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

La SIAGI, Société interprofessionnelle artisanale de garantie d'investissement, est implantée en Guadeloupe depuis le 20 mars 2012. L'objectif est d'accompagner au mieux les entreprises artisanales guadeloupéennes dans leurs démarches de financement. La SIAGI apporte sa garantie aux établissements bancaires, et facilite l'accès des entreprises artisanales au fonds Dom géré par l'AFD tout en limitant l'engagement professionnel et personnel du dirigeant. La convention a été signée, entre les trois partenaires que sont la Chambre de métiers et de l'artisanat de région (Cmar), l'Agence française de développement (AFD) et la Siagi. La mise en place de ce dispositif s'insère dans le cadre du plan PME définis lors du Conseil Interministériel de l'Outre-mer.

Partenariat entre la CCI et la Caisse d'Épargne

Une convention a été signée, le 26 avril 2012, entre la Chambre de Commerce des Iles de Guadeloupe (CCI IG) et la Caisse d'Épargne Provence Alpes-Corse (CEPAC). La CEPAC s'engage à proposer aux entrepreneurs présentés par la CCI IG des conditions préférentielles sur la rémunération des comptes courants, une réduction de 50 % sur les frais de dossiers lors de l'octroi d'un crédit et une gratuité de trois mois pour toute ouverture de compte courant sur un forfait professionnel.

210 millions d'euros pour l'insertion en 2012 par le Conseil général

Les élus du Département ont voté le programme départemental d'insertion (PDI) d'un montant de 210 millions d'euros (soit une hausse de 2 millions par rapport à 2011), dont 15,4 millions dédiés à la lutte contre l'exclusion. Le PDI est le fruit d'une concertation effectuée au cours des Assises de l'insertion, organisées les 28 et 29 février 2012, d'auditions et de plans d'action issus d'ateliers thématiques.

La campagne cannière compromise

Plusieurs semaines de conflit ont opposé la direction de l'usine sucrière de Gardel et les ouvriers en grève, qui ont stoppé l'usine en pleine récolte : leurs revendications portaient sur le devenir de la filière canne à Marie-Galante et notamment de l'usine de Grand Anse, et l'application de la clause de convertibilité de l'accord Bino. Après l'arrêt de la récolte des cannes décidé unanimement par les planteurs, opérateurs de coupe et transporteurs, le travail a finalement repris au sein de l'usine Gardel. La reprise effective de la coupe reste maintenant soumise aux négociations entre usiniers et planteurs sur l'indemnisation des pertes consécutives à l'arrêt de la récolte. Ces derniers, réunis au sein du GIE Cannes, estiment la perte sèche de la filière à 800 000 euros et réclament notamment une compensation de la perte de deux points de la richesse en sucre consécutive à l'arrêt de la récolte.

Valorisation de la destination touristique « Iles de Guadeloupe » au 36^{ème} Marathon de Paris

Le Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe (CTIG) a signé une convention avec les organisateurs du 36^{ème} Marathon International de Paris pour en devenir le partenaire officiel. Les fleurs des « jardins de Saint-Eloi » ont habillé les 42 km du parcours et les productions de melon et de banane de Guadeloupe ont fait parti des fruits officiels de la manifestation. Cette compétition, qui s'est déroulée le 15 avril 2012, est le 4^{ème} marathon du monde avec près de 40 000 participants et plus de 250 000 spectateurs.

La Guadeloupe à l'honneur à la Foire de Paris du 27 avril au 8 mai 2012

La production et le savoir-faire guadeloupéens s'exposent à la Foire de Paris sur un espace de 567 m². Cet espace est partagé en quatre secteurs : 230 m² de surface d'exposition pour les artisans, 184 m² pour les commerçants, 87 m² pour la restauration et 66 m² pour les institutionnels. Parmi les institutions présentes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe, et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe assurent la promotion de la Guadeloupe. L'accent est mis sur le tourisme, l'artisanat, la gastronomie, la mode et beauté, la culture et les médias.

Terre-de-Haut (Les Saintes) se dote de solutions numériques pour promouvoir son tourisme

La commune de Terre-de-Haut se met à l'E-tourisme : Le site <http://www.e-tourisme.ter-aid.com> diffuse informations et géo-localisation sur les principales activités de l'archipel. L'application existe également sur smartphones et tablettes et permet de préparer son séjour et son itinéraire.

Election du Président de la République

Les élections présidentielles se sont déroulées le 22 avril 2012 pour le premier tour et le 6 mai 2012 pour le second tour. Afin de tenir compte du décalage horaire, l'Outre-mer a voté le samedi, soit un jour avant. En Guadeloupe, 298 360 inscrits ont été comptabilisés. Le taux de participation s'élève à 62,15 %. Le candidat socialiste François Hollande remporte le second tour avec 71,94 % des voix en Guadeloupe face à Nicolas Sarkozy, le Président sortant.

ACTUALITE REGIONALE

Saint-Martin : Alain Richardson nouveau président de la collectivité

Vainqueur des élections du 25 mars 2012, Alain Richardson du Parti RRR (Rassemblement, Responsabilité, Réussite) a été élu à l'unanimité président de la collectivité de Saint Martin par l'ensemble des 23 membres du conseil territorial.

A Saint-Barthélemy, élection du président du Conseil territorial

Le 1^{er} avril 2012, le conseil territorial de la collectivité de Saint Barthélemy a reconduit à sa tête Bruno Magras, membre de l'UMP. Bruno Magras, seul candidat à la Présidence a remporté le scrutin par 17 voix contre deux votes blancs.

L'Union européenne octroie une aide de 42 millions d'euros à la République dominicaine et à Haïti

La signature de cet accord vise à promouvoir le commerce, le développement durable et le progrès socio-économique au sein des communautés vivant le long de la frontière commune entre les deux pays. Le document prévoit la construction d'un marché commun à Dajabon et Mendez, ainsi que la réhabilitation des infrastructures douanières dans la zone frontalière. Le 1^{er} versement de cette aide de l'UE est de l'ordre de 23,2 millions d'euros.

PRINCIPAUX INDICATEURS

	LES INDICATEURS DE REFERENCE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Prix (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation France	Mars 2012	127,7	0,3 %	1,6 %
				-	2,3 %
Chômage (Source : DDTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)	Mars 2012	57 730	0,8 %	4,6 %
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)	Février 2012	11	-	-35,5 %
	Importations - (en M€)		201	-	3,7 %
Energie (Source : EDF)	Consommation d'électricité moyenne tension - GWh	Février 2012	35	-2,1 %	-6,0 %
Créations d'entreprises (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées	Mars 2012	542	-	-1,8 %

	LES INDICATEURS DE VULNERABILITE		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Ménages (Source : IEDOM)	Nombre de personnes physiques en interdit bancaire	Mars 2012	20 940	0,0 %	-8,3%
	Nombre de retraits de cartes bancaires	Mars 2012	452	6,4 %	-21,8 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés	Cumul à fin avril	105	-	-26,6 %
Entreprises (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet	Mars 2012	1 478	5,0 %	16,1 %
	- Montant en milliers €	cumul annuel	4 676	-	42,7 %
	- Nombre	Mars 2012	143	7,5 %	16,3 %
		cumul annuel	383	-	9,7 %

	LES INDICATEURS SECTORIELS		Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers - (entrées + sorties)	Janvier 2012	191 059	0,6 %	8,3 %
Trafic portuaire (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)	Mars 2012	258 459	-	-5,8 %
	Nombre de passagers (entrées + sorties)		76 415	-	3,4 %
Immatriculations (Source : CGDD)	Immatriculations de véhicules neufs	Février 2012	1 560	-35,3 %	7,1 %
				-	
Construction (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	Avril 2012	19 500	-	83,9 %
	Cumul annuel		83 669	-	19,7 %
Banane (Source : DDCCRF)	Exportations de bananes (tonnes)	Décembre 2011	4 397	-21,8 %	-3,4 %
	Cumul annuel		59 503	-	41,4 %

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

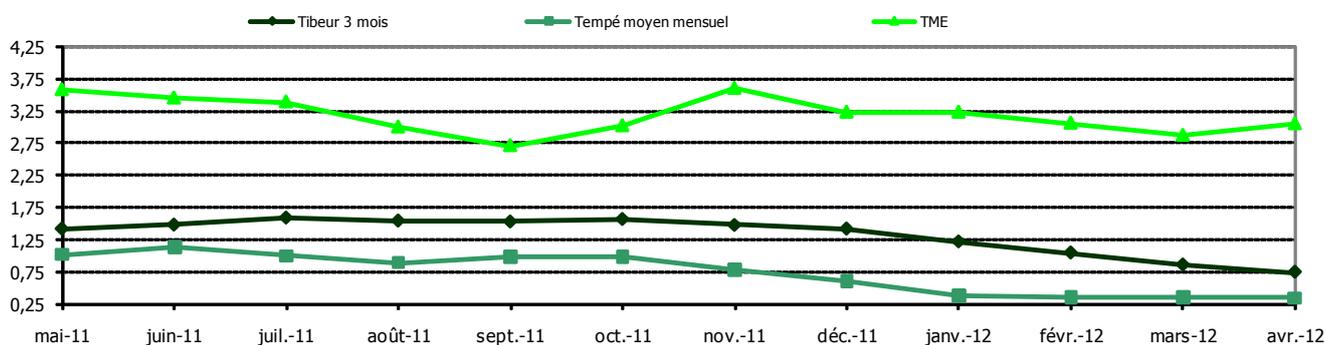
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Avril 2012)			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3877%	0,3662%	0,3587%	0,3475%	0,4090%	0,7460%	1,0420%	1,3710%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
3,23%	3,06%	2,87%	3,05%	3,43%	3,26%	3,07%	3,25%

Taux de l'usure (applicable au deuxième trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	14,81%
Prêts à taux fixe	6,32%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,93%
Prêts à taux variable	5,88%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts-relais	6,48%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,99%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,35%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,56%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,37%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,67%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	15,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,49%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	13,27%	Découverts en compte (1)	13,67%

(f) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

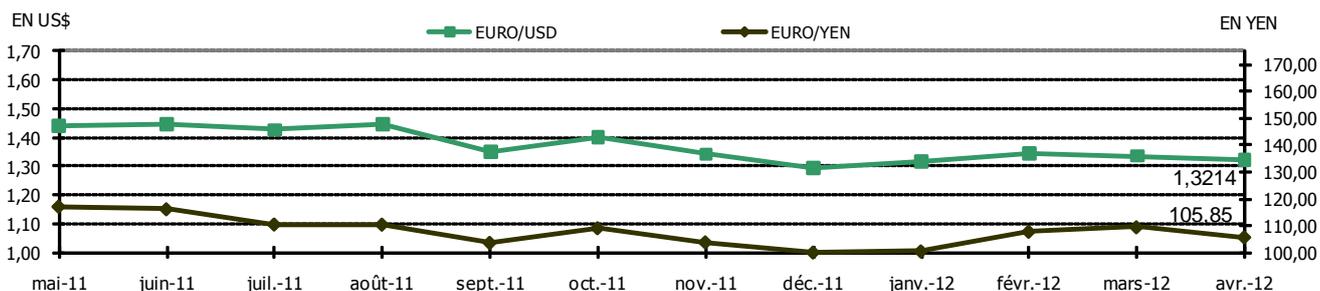
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3214	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,2304	EURO/SRD (Surinam)	4,36010
EURO/JPY (Japon)	105,8500	EURO/BWP (Botswana)	9,66170	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,36490
EURO/CAD (Canada)	1,2985	EURO/SCR (Seychelles)	18,6412	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,4950
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81290	EURO/MUR (Maurice)	38,3817	EURO/BBD (La Barbade)	2,64240
EURO/SGD (Singapour)	1,6340	EURO/BRL (Brésil)	2,4920	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,46000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2526	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,67430	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2751,7786	EURO/XCD (Dominique)	3,5672	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 - Les Abymes

Achevé d'imprimer le 8 mai 2012 - Dépôt légal : mai 2012 - ISSN 1240-3806